

catégories aisées sont particulièrement sollicitées par la politique fiscale actuelle (10%, soit -10 points), alors qu'ils sont plus nombreux à citer les classes moyennes (81%, +7 points) ou populaires (31%, +1 point).

- Face à ces constats, **plus des deux-tiers des Français jugent positivement le principe d'une réforme fiscale de la part du gouvernement de Jean-Marc Ayrault**. En effet, 68% y voient une bonne chose contre 30% qui y voient une mauvaise chose. Les sympathisants de Gauche sont les plus nombreux à y voir une initiative positive sans que les Français proches d'autres formations politiques se montrent majoritairement critiques (88% des sympathisants de Gauche contre 56% des sympathisants du FN et 50% des sympathisants de Droite). Cette adhésion moins prononcée de la part des sympathisants de Droite et du FN ne concerne sans doute pas le principe de la réforme, mais résulte peut-être de la grande défiance exprimée à l'égard de Jean-Marc Ayrault².
- Toutefois, **parmi différentes solutions envisagées par le gouvernement, aucune n'est approuvée par une majorité de Français, à l'exception du prélèvement de l'impôt sur le revenu « à la source »**. En effet, seuls 45% des répondants approuvent la mise en place d'une éco-tax, 39% la suppression de toutes les « niches fiscales »³, 37% la fusion de l'impôt sur le revenu avec la CSG et 27% la hausse de la TVA pour certaines professions bénéficiant aujourd'hui de taux réduits. Notons que les sympathisants de Gauche soutiennent majoritairement toutes ces propositions du gouvernement, à l'exception de la dernière d'entre elles. A l'inverse, les sympathisants de Droite et du Front National s'y déclarent toujours majoritairement opposés, sauf concernant le « prélèvement à la source ». Sur ces sujets complexes, notons que peu de Français renoncent à s'exprimer : selon les propositions, seules 9% à 24% des personnes interrogées déclarent « ne pas connaître suffisamment cette question pour avoir un avis ».

² Cf Baromètre de confiance dans l'exécutif Harris Interactive / Délits d'Opinion:
<http://www.harrisinteractive.fr/news/2013/23102013.asp>

³ Dans l'enquête, quelques exemples de mesures appartenant à la catégorie des « niches fiscales » étaient mentionnés : « ... comme par exemple, la niche permettant une imposition réduite des assurances-vie, la niche réduisant le coût d'un salarié à domicile (personnel de ménage, etc.), ou encore la réduction des cotisations sociales patronales pour chaque salarié payé moins de 1,6 fois le SMIC. »

